L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 15 MAI 1898.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Selina Poché vs New Orleans Home Investment Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,406—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion triangulaire de terre dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, Cimetière et Banks, désignée comme quatre lote dans le triangle No 836, mesurant cent *un pieds six pouces* de face par cent trente-sept pieds de profondeur d'un côté et cent vingt-cinq pieds de l'autre côté.

2° Une moitié indivise d'un certain ilet de terre dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, Baudin et le Nouveau Canal, de forme triangulaire, désignée comme la moitié de l'ilet on triangl eNo 838 dans le premier district de cette ville,

3° Un certain ilet de terre dans le Premier District de cette vile, désigné comme ilet No 822 borné par les rues Olympia, St Patrick, Banks et Baudin.

4° Deux certains lots de terre dans le premier district de cette ville, désignés comme lots Nos 1 et 2, dans l'ilet No 824, borné par les rues Olympia et d'Hémécourt et le Nouveau Canal. Le lot Ne 1 forme l'encoignure des rues d'Hémécourt et Olympia et mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue d'Hémécourt par 178 pieds sur un côté et 153 pieds sur l'autre côté de profondeur. Le lot No 2 mesure 31 pieds de face à la rue d'Hémécourt par 176 pieds sur un côté et 153 pieds de l'autre côté.

5° Un certain ilet de terre situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Bernadotte, Banks, Anthony, Baudin et le Nouveau Canal, désigné par le No 837 et mesurant trois cent dix neuf pieds sur deux cent deux pieds d'un côté sur deux cent six pieds de l'autre côté.

6° Cinq certains lots de terre dans le premier district de cette ville, désignés comme lots Nos 3 à 7 dans l'ilet on triangle No 824, borné par les rues Olympia, D'Hémécourt et le Nouveau Canal.

7° Cinq certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ile No 831, borné par les rues St Patrick, Bernadotte, Banks et Palmyre.

8° Une certaine portion triangulaire de terre dans le premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Anthony, Cimetière et le Nouveau Canal, désignée comme triangle No 842, mesurant cent quarante-quatrs pieds d'un côté et cent cinquante-cinq pieds de l'autre côté.

9° Un certain ilet de terre dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 812, borné par les rues Murat et Ulloa et le Nouveau Canal.

10° Une moitié indivise de l'ilet 838 dans le premier district de cette ville, étant désignée comme la moitié du triangle 838 et lequel triangle est borné par les rues Bernadotte et Baudin et le Nouveau Canal.

11° Tous les droits, titres et intérêts de Marie Catherine Bier, non mariée, Mme Sophia Barnett Bier et de Alex K. Mantz, Mme Henrietta Bier Burke, veuve du défunt Cyrillas J. Rosan et de Mme Sophia et Maria M. Cockrill, les seuls héritiers survivant de M. Henr Bier, décédé, dans et aux ilets ci-dessus décrits, deux morceaux de terre dans le premier district de cette ville, à savoir:

1e Ilet No 813 borné par Murat, Olympia, A. D'Hémécourt, Ulloa et le Nouveau Canal.

2e Ilet No 824 borné par les rues St Patrick, Olympia, D'Hémécourt et le Nouveau Canal.

3e Ilet No 830, borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Baudin et Banks.

4e Ilet No 838, borné par les rues Baudin, Bernadotte, Anthony et le Nouveau Canal.

12° Un certain ilet de terre situé et étant dans le premier district de cette ville, étant l'ilet No 815, borné par les rues Olympia, Murat, Banks et Baudin, mesurant deux cent quatre vingt cinq pieds un pouce et quatre lignes de face à chacune des rues Olympia et Murat et trois cent quatorze pieds quatre pouces et six lignes de face à chacune des rues Banks et Baudin, borné par les dites rues.

13° 18 lots de terre dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 821, borné par les rues Olympia, Palmyre, Banks et St-Patrick, lesquels lots sont désignés et mesurent comme soit: Lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 26, 27 28. Lots 1 à 10 mesurant chacun trente pieds de face à la rue Palmyre sur cent pieds de profondeur. Lots 11 à 13 inclusivement mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Olympia sur cent cinquante-sept pieds de profondeur. Lots 15 et 16 mesurant soixante-deux pieds de face à la rue Banks sur cent seize pieds de profondeur. Lots 26, 27 et 28 mesurant chacun trente-deux pieds de face à la rue St-Patrick sur cent cinquante-sept pieds de profondeur.

14° Huit lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 831, borné par les rues St-Patrick, Bernadotte, Palmyre et Banks, lesquels lots sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9. Lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant deux cent et un pieds six pouces et deux lignes sur la rue Banks par cent vingt cinq pieds trois pouces et six lignes sur la rue Bernadotte et cent trente sept pieds deux pouces et trois lignes sur une ligne oblique courant de la rue Bernadotte à la rue Banks. Lot No 6 mesure trente pieds de face à la rue Palmyre sur cent pieds de profondeur sur un côté et soixante dix huit pieds de profondeur de l'autre côté; lot No 7 mesure trente pieds de face à la rue Palmyre sur cinquante sept pieds, deux pouces de profondeur; lot No 8 mesure trente trois pieds de face à la rue Palmyre sur trente deux pieds de profondeur.

Lot No 9 cinquante pieds de face à la rue Palmyre sur trente cinq pieds de profondeur.

15° Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, désigné comme le No 830, borné na rles rues Bernadotte, Banks, Baudin et St Patrick.

16° Un certain ilet de terre dans le premier district de cette ville, désigné comme No 829, borné par les rues Bernadotte, Baudin et St-Patrick et le Nouveau Canal.

Ensemble avec tous les droits d'action et procès maintenant en cour, options, avantages, privilèges, servitudes, bénéfices et immunités auxquels le défendant a le droit en vertu de tel acte ou contrat ou ordonnance de ville ou résultant d'aucune autre saisie et spécialement dans et à l'ilet No 814, borné par les rues Olympia, Baudin, Murat et D'Hémécourt et 823, No borné par les rues St Patrick, Olympia, Baudin, D'Hémécourt, les deux dans le premier district de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-de-sus.

Conditions—Comptant sur les l'eux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.

14 mai—14 15 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme No 5367, rue Magasins, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

Charles B. Fee vs E. J. Cassard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,019—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent situé dans le District de cette ville, dans l'ilet No 22, maintenant 24, borné par l'avenue Peters et les rues Magasins, Leontine et Camp, désigné par le No Quatre et mesurant trente pieds deux et 25|100 face sur la rue Magasins, trente pieds de profondeur dans le fond, cent dix-sept pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne le séparant du lot 3 et cent seize pieds neuf pouces et 32|100 de pouce sur la ligne le séparant du lot No 5.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Harris Gagne, avocat du plaignant.

15 avril—15 16 22 29—Mai 6 13 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le No Municipal 6315, Rue Hurst, entre les rues Calhoun et Boulevard Exposition.

Otto M. Seidel vs Samuel B. Allison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 56,462—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le sixème district de cette ville et désigné comme lot No 15 dans l'ilet No 61, borné par les rues Benjamin, Calhoun, Hurst et le Boulevard de l'Exposition, anciennement la ligne de la propriété de Mme Foncher de Circe.. Ledit lot mesure vingt neuf pieds, dix pouces et six lignes de face à la rue Hurst et vingt-neuf pieds, deux pouces et quatre lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Benjamin, par 124 pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Calhoun et cent vingt-quatre pieds, trois pouces et trois lignes sur la ligne la plus rapprochée du Boulevard de l'Exposition.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—1° Comptant pour un montant suffisant à payer la somme de mille dollars, avec intérêt au taux de 8 0|0 par an, à partir du 23 juillet 1896, jusqu'au paiement et aussi l'intérêt à 8 0|0 par an à partir du 23 juillet 1896 jusqu'au paiement pour l'intérêt maintenant dû sur les billets non maturés décrits; cinq pour cent honoraires d'avocats sur le montant total réclamé et maintenant dû; $4 le coût d'une copie de l'acte, $65.80 pour taxes de ville payées par le plaignant; les coûts et charges du procès et de la vente et les taxes (à 1897 inclusivement) sur ladite propriété.

2° L'acquéreur jusqu'au montant de son enchère devra assumer le paiement d'un billet de $1,000, en date du 23 juillet 1896, payable deux ans après la date, tiré par le défendant à son ordre et par lui endossé et portant intérêt de 8 0|0 par an, fait payable comme il est ci-dessus stipulé.

3° Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a comptant.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans,

V. Conlon, avocat pour le plaignant.

14 mai—14 15 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'intérêt dans une Propriété de Valeur du Premier District.

Edward J. Théard vs Michael Pokorny.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,141—En vertu d'un writ de fieri facias contre Edward J. Théard, défendeur en reconvention et en faveur de Michael Pokorny, plaignant en reconvention à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Edward J. Théard défendant en reconvention, portant la 11|60 partie indivisée de la nue propriété d'un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues St Charles, Canal, Camp et Commune, désigné par le No 6 sur un plan dressé par Thomas Gettingale dans le mois de décembre 1840, déposé dans le bureau de Louis T. Caire, ancien notaire, lequel dit lot mesure en mesure anglaise, vingt deux pieds six pouces de face à la rue St Charles sur quatre vingt six pieds cinq pouces de profondeur entre lignes parallèles; les bâtisses qui s'y trouvent portant le numéro municipal — rue St Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Rice et Montgomery, avocats pour le plaignant en reconvention.

14 mai—14 15 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Quatre Portions de Terre de Valeur dans la Place Audubon,

Dans le Sixième District.

Michael McQuade vs Harry M. Jackman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 56,372 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 juin 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à savoir—

1° Le lot No 22 dans le bloc numéro un de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Ouest de l'Ouest place du Parc par telle profondeur à l'Ouest, comme on le voit sur ledit plan, les lignes Ouest de la propriété en ceci décrite étant la ligne Ouest de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon, le 3 juin 1893.

2° Le lot No 23 dans le bloc numéro un de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne Est, de l'Est place du Parc, par telle profondeur à l'Est comme on le voit sur ledit plan, les lignes Est de la propriété en ceci décrite étant les lignes Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893

3° Le lot No 24 dans le bloc No 1 de la Place Audubon comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès cis-dessus ayant une façade de cent pieds sur la ligne est de l'ouest place du Parc par telle profondeur à l'ouest comme on le voit sur ledit plan les lignes ouest de la propriété en ceci décrite étant la ligne ouest de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893.

4° Le lot No 25 dans le bloc numéro un de la Place Audubon, comme on le voit sur le plan de cela annexé à l'acte de vente et d'hypothèque enregistré dans le procès ci-dessus, ayant une façade de cent pieds sur la ligne de l'Est Place du Parc par telle profondeur à l'Est, comme on le voit sur ledit plan les lignes Est de la propriété en ceci décrite étant la ligne Est de la propriété acquise par la Crescent Land and Improvement Company par achat de Sarah J. Witherspoon le 3 juin 1893 étant les mêmes propriétés acquises par le défendeur en ceci par achat de la Crescent Land and Improvement Company, selon quatre divers actes passés pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mai 1895.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux. Les acquéreurs respectifs devront accepter les titres aux dites propriétés sujets aux termes stipulations, conditions, règles et obligations etc., comme ils sont contenus dans les actes originaux de vente au défendeur comme ils sont passés pardevant W. Morgan Gurley, notaire, le 8 mai 1895, les copies desquels actes sont enregistrés dans le procès ci-dessus.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat du plaignant.

13 mai—13 14 20 27—juin 3 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Attrayante dans le Second District.

Connue comme No 2509 rue Canal Entre les rues Dorgenois et Rocheblave.

John Dwyer vs Gustave Mauberret.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 56,290—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Deuxième District de cette ville se composant du tout du lot No 12 et une moitié près de la rue Rocheblave du lot No 11 qui touche au No 12 dans l'ilet No 331 borné par les rues Canal, Dorgenois, Rocheblave et Douane, la dite portion de terre mesurant quarante pieds six pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent quatorze pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

Stiff et Madison, avocats pour le plaignant.

13 mai—13 14 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Prouriété Améliorée et de Valeur dans le Deuxième District.

Connue par le No 1723 de la rue Douane, entre les rues Derbigny et Claiborne.

Peter Johnson vs J. Madison Vance.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 56,363—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juin 1898, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, en quelque sorte situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane Bienville, Derbigny et Claiborne, et désigné comme lot vingt cinq, sur un plan de C. A. DeArmas, architecte, le 14 février 1852, déposé en l'étude d'Octave De Armas, notaire public en cette ville; le dit lot de terre mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Douane, sur une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions de la vente:

1. Du comptant pour un montant suffisant pour payer la réclamation du plaignant, maintenant due, soit la somme de cinq cent dix-sept dollars avec intérêt à raison de 8 0|0 par an à partir du 2 juin 1896 jusqu'au paiement final, 10 pour cent d'honoraire d'avocat sur le montant saisi, $5 frais de copie de l'acte, $22 prime d'assurances, les frais et charges du procès, et la vente et les taxes (de 1897 inclusives) sur la dite propriété.

2. L'acquéreur, jusqu'au montant de son enchère, assumera le paiement d'un billet de cinq cent dix sept dollars, garanti par hypothè sur la dite propriété, conformément à un acte pardevant W. O. Hart, notaire, le 13 juillet 1896, et daté le 2 juin 1896, et fait payable deux ans après date, et portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au parfait paiement

3. Et la balance du prix de l'adjudication, s'il y en a comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

F B. Thomas, avocat pour le p'aignant.

13 mai—13 14 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Quatrième District.

Formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Colysée,

Connue comme le No 2726 rue Colysée,

People's Homestead Association vs Mlle Victoria Venables.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 56,403—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 16 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet désigné par le *numéro municipal* 184, borné par l'avenue Washington, les rues Colysée, Quatrième et Chestnut, formant l'encoignure de l'avenue Washington et de la rue Colysée, et étant designé par le No cinq sur un p an avec ledit lot et autres lots annexé à un acte passé pardevant Félix Grima, notaire, le 29 mai 1861, ledit lot de terre mesurant, au pied américain cinquante et un pieds six pouces et trois lignes à la rue Colysée sur une profondeur de cent vingt huit pieds deux pouces et face à l'avenue Washington entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats du plaignant.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Cinquième District.

Connu comme No 801 avenue Opelousas, coin de la rue Belleville.

Agapito Crespo vs Mme Mary A. Holton, veuve de John T. Tierney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,275—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 mai 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé rue Belleville dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 127 compris entre les avenues Opelousas, (anciennement Market,) Slidell, (*anciennement Jackson*), Elmira et la rue Belleville (anciennement Chestnut) Le lit lot est désigné par le No 1 conformément à un croquis annexé à un acte passé pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 juin 1891, ledit lot mesurant trente-deux pieds de face à l'avenue Opelousas (anciennement Market) sur une profondeur de cent trente pieds de face à la rue Belleville et formant l'encoignure dudit ilet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Wm H. Seymour, avocat pour le plaignant.

22 avril—22 23 29 —mai 6 13 20 26.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété Améliorée du Premier District.

Connue comme le No. 730 rue Gayoso, entre les rues Perdido et Gravier.

Patrick J. Bourke vs M. et Mme John Booker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 56,296—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 625, lequel dit lot mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur de cent-quarante-quatre pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions. —1°. L'acquéreur payera comptant, la somme de deux cents dollars, avec 8 0|0 par an d'intérêt sur cette somme à partir du 5 décembre 1895, jusqu'au paiement; un et un-demi pour cent sur le montant du dit principal et de l'intérêt pour honoraire d'avocats *les frais et charges du procès* et de la vente et les taxes de ville et d'Etat, (jusqu'à 1897 inclusivement) sur la dite propriété.

2°. L'acquéreur devant assumer (jusqu'au montant de son enchère) le paiement d'un billet de cent dollars, fait par Mme Cora Booker, défenderesse, en date du 5 décembre 1895, et fait payable trois ans après sa date, avec 8 0|0 par an d'intérêt, à partir de la date jusqu'au paiement et paraphé "Ne Varietur" par Bernard Titche, notaire, le 5 décembre 1895 pour identification avec l'acte d'hypothèque et de vente passé pardevant lui à la dite date.

3°. Et la balance du prix d'adjudication s'il y en a comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Wynne Rogers, avocat pour le plaignant.

30 avril—30—mai 6 13 20 27—juin 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande propriété du Septième District.

Emile E. Hatry vs Geo C. Lafaye.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 56,138—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, des lots de terre ci-après décrits, avec les bâtisses et améliarations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 181, anciennement 64 A, borné par l'avenue Carrollton et les rues Jeannette, Dublin et Cinquième. Lots 7 et 8 font face à l'avenue Carrollton, se touchant et mesurant chacun trente pieds un pouce et un 6|10 ligne sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; lots 19, 20, 21, 22 et 23 faisant face à la rue Dublin et se touchant et mesurant chacun trente pieds un pouce et un 6|10 ligne sur cent dix huit pieds de profondeur entre lignes parallèles et trente pieds deux pouces et trois 2|10 lignes de la rue Jeannette et mesurant trente pieds de largeur sur le côté le plus près de la rue Jeannette, la même largeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Cinquieme par une profondeur sur une ligne parallèle avec l'avenue Carrollton et entre lignes égales, soixante pieds deux pouces et 2|10 lignes, ladite portion étant immédiatement dans le fond des lots 7 et 8: aussi une portion du lot No 12 commençant à la distance de soixante pieds deux pouces et trois 2|10 lignes de la rue Jeannette. Elle a une largeur de trente pieds sur une profondeur entre lignes parallèles de quatre-vingt-dix pieds trois et quatre 4|5 lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.

15 avril—15 16 22 29—mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Connue comme Cottage Double, Nos 618 et 620 rue Robert,

Entre les rues Laurel et Jersey.

Third District Building Association vs Charles A. Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,137 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robert, Soniat, Laurel et Jersey, désignés par les numéros neuf et dix, conformément à un plan fait par H. W. W. Reynolds, voyer, le 25 janvier 1890, annexé à un acte de vente à la "Union Homestead Association" passé pardevant C. T. Soniat, notaire, en date du 29 janvier 1890 et mesurant en mesure américaine, chacun vingt-huit pieds et sept pouces de face à la rue Robert par cent vingt deux pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Frank Zengel, avocat pour les plaignants.

16 avril 16 22 29—mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Connue comme le No 801 avenue Napoléon, coin de la rue Constance.

Mme Charlotte Bourque, veuve de Predon Bourque, versus Emile Jordy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 56,324.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent situe dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 19 (maintenant No 203) borné par l'avenue Napoléon, les rues Berlin, Magasin et Constance, désigné *comme lot No Un dudit ilet sur un plan lito*graphique de X. Magny, annexé à un acte pardevant Wm J. Castell, ancien notaire, daté du 5 août 1867, étant un acte de vente par Joachim Kohn à Peter Mulligan. Ledit lot de terre mesure, conformément audit plan, vingt-huit pieds huit pouces de face sur l'avenue Napoléon par cent vingt pieds de profondeur et de face à la rue Constance, desquelles deux rues il forme l'encoignure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

J. B. Grimage, avocat pour le plaignant.

29 avril—29—mai 6 13 20 27—juin 2

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux grands ilets de terre de valeur dans le Septième District, avec améliorations, etc.

John J. Paquette vs Mme Rachel L Benton, exécutrice testamentaire dative.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,184—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Septième District de cette ville, anciennement la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson de cet Etat, désigné comme ilet No 289 A, nouveau No 618, borné par l'avenue du Canal, les rues Dublin, Dixon et Dix septième, contenant 26 lots numérotés de 1 à vingt-six, inclusivement, d'après un plan dressé par Castaing et Celles, architectes, en date du 5 mars 1866 et déposé pour référence dans l'étude de *James D. Augustin*, ancien notaire en cette ville, les lots Nos 1 à 10, les deux inclusivement, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur l'avenue du Canal, par une profondeur sur chacun de cent dix-sept pieds six pouces; lots 11, 12, 13 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dixon sur une profondeur chacun de cent cinquante pieds. Lots Nos 14 à 23, les deux inclusivement, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur chacun de cent dix sept pieds six pouces et les lots Nos 24, 25 et 26 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Dix-Septième sur cent cinquante pieds chacun de profondeur.

2°. Vingt-six certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelques sorte, situés dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, étant les lots numérotés de 1 à 26, les deux inclusivement, dans l'ilet 289, nouveau 619 lequel est borné par l'avenue du Canal, les rues Dublin Dixon et Dix-huitième, étant le tout du dit ilet, mesurant trois cents pieds de face sur chacune des rues Canal et Dublin, et trois cent vingt-six pieds de face sur chacune des rues Dixon et Dix-huitième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Rosser, Jr., avocat du plaignant.

15 avril—15 22 29—mai 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Sixième District, connue comme le No 1825 rue Berlin,

Entre les rues Baronne et Dryades.

Alphonse D. Denis vs William C. Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 56,192—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 19 mai 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges et dépendances et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Dryades et Baronne, mesurant cinquante pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles. Ledit morceau ou portion de terre étant composé du tout du lot No 6, lequel mesure trente pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et cette portion du lot No 7, qui touche au lot No 6, mesurant vingt pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les deux propriétés décrites formant ladite portion de terre de cinquante pieds de face à la rue Berlin sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire